

Communiqué de presse

Communiqué de presse relatif au mouvement de grève du contrôle aérien du 24 au 29 juin 2014.

L'UNSA-ICNA appelle les Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne à un mouvement de grève d'ampleur, du 24 au 29 juin 2014. Les orientations définies par la Direction Générale de l'Aviation Civile, dans le plan de performance pour 2015-2019, ne répondent pas aux enjeux à venir et mettent en péril les impératifs de sécurité et de qualité de service desquels elle est pourtant garante.

Déjà fortement contrainte par le premier plan de performance, la DGAC a pris un retard technologique considérable et le manque d'investissement au cours des dernières années se fait fortement sentir. Quand partout ailleurs les contrôleurs aériens disposent d'outils perfectionnés d'aide à la détection de trajectoires conflictuelles, les aiguilleurs français contrôlent encore les routes des avions au moyen de bandelettes de papier.

Force est de constater que ce système d'un autre âge est dépassé et conduit à des pannes de plus en plus fréquentes ayant des implications directes dans la chaîne de sécurité. Les contrôleurs aériens, certes régulièrement entraînés à les gérer, subissent de plus des défaillances de leurs outils et s'en inquiètent (extinctions d'écrans radars, système d'avertisseur de collision défaillant, redondance des systèmes suspendue, calculateur des plans de vol datant des années 1980 dépassé).

La hausse du trafic, prévue depuis des années, arrive. La baisse déraisonnée des effectifs, entamée depuis 2008 et que le plan de performance envisage de poursuivre, va placer la navigation aérienne française dans une situation intenable si sa capacité financière ne permet pas des recrutements et l'arrivée rapide d'un nouveau système. La mission de sécurité première qu'assurent les contrôleurs aériens est indéniable pour les usagers et les populations survolées, elle doit être partagée par le gouvernement qui affiche la sécurité comme l'une de ses priorités.

Notre voisin allemand, si souvent cité en exemple pour sa rigueur économique, a pris conscience de ces enjeux et propose lui, dans son plan de performance, une hausse de son taux de redevance de 10% pour 2015. L'UNSA-ICNA demande au gouvernement français d'arrêter d'avoir recours à l'endettement pour financer son aviation civile et, comme l'Allemagne, d'appliquer un taux de redevance qui permette de recouvrer ses coûts.

L'UNSA-ICNA souhaite que les négociations se poursuivent et que le gouvernement garantisse l'avenir du financement des missions de la DGAC. L'UNSA-ICNA avertit que la forte mobilisation attendue du 24 au 29 juin 2014 entraînera des annulations et perturbations dans les aéroports. Les passagers sont invités à contacter leur compagnie aérienne ou la DGAC pour connaître le statut de leur vol. En outre, le service minimum sera mis en œuvre et de nombreux contrôleurs aériens seront réquisitionnés partout en France et continueront d'assurer le contrôle aérien d'en moyenne 50% du trafic prévu, de la continuité territoriale avec la Corse et l'Outre-Mer, et de la totalité des avions chargés des missions de secours ou de défense.